

le 16 mars 2022

Maison de l'Agrégation
8, rue des Fossés Saint-Jacques
75005 Paris

Communiqué de presse

Vers une revalorisation du point d'indice de la fonction publique ?

La ministre de la Fonction publique vient d'annoncer que la valeur du point d'indice de la fonction publique serait revalorisée avant l'été. La Société des agrégés se réjouit de l'annonce de cette mesure, même si sa réalisation reste aléatoire puisqu'elle engage un gouvernement à venir.

La Société des agrégés doute cependant que cette augmentation du point d'indice compense l'inflation cumulée de ces dernières années. Elle estime que seule une revalorisation matérielle, morale et sociale de tous les personnels de l'éducation nationale, programmée dans un plan pluriannuel, pourra contribuer à renforcer l'attractivité de la carrière des professeurs, restaurer la considération qui leur est due et rétablir leur confiance dans l'institution.

Contact presse : S. Aydin présidente / J.-M. Léost président d'honneur- 01 46 33 00 79

Fondée en 1914 pour défendre les intérêts des agrégés, la Société des agrégés de l'Université promeut un enseignement équitable, exigeant et républicain. Elle porte un regard attentif sur l'actualité législative et réglementaire. Elle a développé une expertise en matière de droit de l'éducation. Elle apporte des conseils à ses adhérents ainsi qu'un soutien dans leurs démarches administratives. Son action bénéficie des hautes compétences de ses membres, qui exercent dans l'enseignement public (secondaire et supérieur), dans l'enseignement privé, dans la haute administration ou dans le secteur privé. Depuis 1948, les statuts veillent à l'observation de la parité entre hommes et femmes dans la composition du Bureau et du Comité.